



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Eure-et-Loir

Commune : Thimert-Gatelles

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Blaise

Monument(s)

Appellation : Eglise paroissiale Saint-Blaise

Protection : classement

Arrêté : classement le 07/04/1921

Étendue de la protection : Eglise de Gatelles : classement par arrêté du 7 avril 1921

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.